



Sans pouvoir de vote, étaient présents :

- Rebecca BAUCHET (Seaneo)
- David MORIN (Conseil régional de Bretagne)
- Soazic DHORNE (Assemblée Permanente des Présidents de CLE de Bretagne)
- Céline BODENES (Assemblée Permanente des Présidents de CLE de Bretagne)
- Thomas PICHERAL (Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille)
- Romain SALAUN (Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille)



Considérant, l'état écologique des masses d'eau de transition du Goyen, de l'Odet et de la Laita, Monsieur le président de la CLE de l'Ouest-Cornouaille indique que OUESCO, le SIVALODET et le SMBEIL se sont associés pour porter un projet portant sur la compréhension des liens entre l'indice poisson estuaire (IPE) et le fonctionnement écologique des petits estuaires bretons.

Financée dans le cadre de l'appel à initiative pour la biodiversité marine lancé en 2020 par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et confiée au bureau d'étude SEANEO, l'étude INPEC (Interprétation et traduction opérationnelle des Notes de l'indice Poisson Estuaire pour la gestion des petits fleuves Côtiers) comprend 6 phases :

- Phase 1 - Analyse des données utilisées pour la note ELFI (métriques et pressions).
- Phase 2 - Recensement des données locales disponibles sur les territoires.
- Phase 3 - Identification des données complémentaires à acquérir.
- Phase 4 - Réalisation de campagnes d'analyses complémentaires.
- Phase 5 - Analyse croisée des pressions localement identifiées et interprétation des notes ELFI.
- Phase 6 - Formulation de recommandations pour le suivi et l'observation des estuaires, le traitement de l'exploitation des données.

Suite à la présentation de Rébecca Bauchet du bureau d'étude SEANEO, il est proposé à la CLE de valider les conclusions de l'étude INPEC et ses recommandations de gestion pour l'estuaire du Goyen.

Après avoir délibéré,

**la Commission Locale de l'Eau,**

**valide l'étude INPEC et ses recommandations de gestion pour l'estuaire du Goyen.**

En outre, la CLE demande à la structure porteuse du SAGE de mobiliser les conclusions de l'étude à l'occasion de la consultation sur la mise à jour de l'état des lieux des masses d'eau qui débutera en décembre 2025.

<p>Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0</p>
--

Pour extrait conforme

Éric JOUSSEAUME  
Président,  
CLE du SAGE Ouest-Cornouaille

